

Pleudihen

Village



15/01/2021 n°2073

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 19/11 à 20h30 à la salle des fêtes. Les principales décisions prises sont les suivantes :

TRAVAUX-BÂTIMENTS. A la suite de la dégradation des portes du local Pétanque, les élus valident le devis de la société Someval pour un montant de 6.768 € TTC pour le remplacement des portes, l'assurance remboursera la somme de 1.271,68 €.

URBANISME. Véronique Méheust, Adjointe à l'urbanisme, informe du lancement d'une procédure de révision simplifiée du Plan local d'urbanisme intercommunal pour corriger des erreurs de zonage et prendre en compte les demandes complémentaires de référencement de bâtiments qui peuvent bénéficier d'un changement de destination. Les élus ont également demandé que les bâtiments remarquables non utilisés en habitation (comme les celliers) puissent être réhabilités. La suppression de la limite des 180 m² pour les extensions d'habitation, limite incompatible avec les habitats traditionnels de la commune, a également été demandée, tout comme la densification des « dents creuses » et des fonds de jardin dans les hameaux et villages afin de limiter la consommation de terres agricoles.

AFFAIRES GÉNÉRALES - Projet de Parc Naturel Régional. La commune décide d'adhérer au Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Rance – Côte d'Émeraude. Le Maire sera le représentant titulaire tandis que Pierre Chouin, Conseiller délégué à l'environnement, sera son suppléant. Cet organe sera notamment chargé de la rédaction de la charte du PNR.

AFFAIRES GÉNÉRALES - Election des membres de la commission d'appel d'offres. Cette commission est chargée d'étudier les consultations des entreprises lors de marchés publics. Aux côtés du Maire, membre titulaire de droit, sont élus Jean-François Hulaud, Yannick Vorimore et Bernard Oger en tant que membres titulaires, et Didier Juin, Patrice Robin et Marie-Pierre Leroux, en tant que membres suppléants.

FINANCES - Achat de matériel. La proposition de la société Le Potelet est retenue pour l'acquisition de 10 potelets à mémoire de forme de fabrication française pour un montant de 1.456,20 € TTC. Le devis de la SARL Rance Motoculture de Pleudihen l'est pour l'acquisition d'une débroussailleuse avec réciprocatrice, pour un montant de 699 € TTC.

FINANCES - Cession de terrain pour la construction d'une pharmacie. Bernard Oger, Conseiller délégué aux Finances, propose de valider la cession de la parcelle AB 438, située rue du Val d'Orient, à proximité de la Maison de santé, au profit de la SNC Pharmacie Vernet, au prix de 50.000 € dans le but unique d'y transférer la pharmacie.

FINANCES - Cessions de terrain sur la ZA de la Gare. Le Conseil valide la cession d'un lot à la SCI Gaz 5 (Gaz Dépannage) au prix de 37 932 €. Un second terrain sera mis à disposition gracieusement au SDIS 22 pour la construction du nouveau centre de secours de la commune.

FINANCES - Extension de la Maison de santé. La proposition du cabinet Couasnon & Launay, implanté à Betton, est retenue pour la mission complète d'architecture de ce projet d'extension, pour un taux de 8,46 % sur un budget travaux estimé à 650.000 € HT.

FINANCES - Mise aux normes et sécurisation du Presbytère. Le Maire informe le Conseil qu'il a été sollicité par le Père Benoît, curé de la Paroisse, durant l'été 2020 concernant la vétusté du Presbytère. Il confirme que des travaux sont souhaitables pour offrir une meilleure qualité d'accueil de ce bâtiment, propriété de la commune et mis à disposition de la Paroisse. Ce bâtiment date de 1853 et a été érigé sous le rectorat de l'Abbé Lesaichere, également ordonnateur de la construction de l'actuelle église. Situé en cœur de bourg, il fait partie intégrante de notre patrimoine. Pourtant, la Commune n'a engagé que très peu de travaux d'entretien et s'est limitée à l'impératif depuis de nombreuses années. Cela s'explique par son usage, limité à la Paroisse qui était très peu exigeante et assurait même certains travaux, et les contraintes budgétaires de la Commune. Durant le mandat 2008/2014, le Conseil avait mandaté un architecte pour travailler sur un projet liant Mairie et Presbytère. Celui-ci avait finalement été abandonné pour raisons budgétaires et du fait des contraintes structurelles du Presbytère lui-même. Le Maire rappelle qu'en 2016, avec plusieurs élus, ils avaient envisagé à nouveau une possibilité de transfert d'espaces d'accueil de la mairie .../...

CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE

02.96.88.20.55

Lundi		14h-18h00
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	



EXPO PHOTO : LA NATURE... LES FLEURS... LES OISEAUX... LA MER

Tels sont les thèmes abordés par Jean-Luc CLESSIN & Monique CHASSE
Exposition ouverte aux heures d'ouverture de la bibliothèque –
Entrée libre – masque obligatoire
bimpleudihen@wanadoo.fr

MARCHÉ tous les MARDIS de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie, fleurs, boucherie-charcuterie, galettes, artisanat, fromages, produits laitiers fermiers...

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. Pharmacie : 3237

Sage-femme : 09.84.45.25.37

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le Mardi, de 9h à 11h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE 06.08.54.09.22

Solidarités Nouvelles face au chômage reçoit en mairie sur RDV chaque 2ème mardi du mois. Inscription au 02.96.83.20.20

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : mardi 19/01

Dans le bourg : tous les mardis.



(suite du compte-rendu du Conseil du 19 novembre 2020)

devenue étroite. Ils avaient alors constaté, d'une part, que le taux d'occupation était conséquent, ce qui nécessitait alors de trouver un nouveau lieu d'accueil de capacité similaire pour la Paroisse, et, d'autre part, que l'ampleur des travaux nécessaires était effectivement trop importante. Depuis, seuls des travaux de remise aux normes de l'électricité et de réparation d'une tête de cheminée fragilisée ont été réalisés.

Lors de leur rencontre en août 2020, le Père Benoît explique qu'il souhaiterait pouvoir disposer de plus grandes capacités d'accueil, notamment d'hébergement, et garantir une meilleure accessibilité. Bien que très occupé, le bâtiment l'est effectivement seulement en partie (2ème étage condamné pour des raisons de sécurité) et sa configuration ancienne avec niveaux, marches et passages de portes étroits complique les accès. Le montant des travaux estimé dépassant les 250 000€, le Maire lui précise que, bien que comprenant ses attentes, le budget communal ne permet pas de dégager une telle somme cette année. De plus, il lui confirme que plusieurs projets communaux mobiliseront nos finances pour plusieurs années. Le Père Benoît répond comprendre cette problématique et lui indique qu'il demandera au Diocèse une participation.

Le Père Benoît revient vers la Commune le 12 novembre 2020. Il est accompagné de Loïc Blin, économiste diocésain. Le Maire les reçoit accompagné de Jean-François Hulaud (travaux), Didier Juin (affaires générales) et Bernard Oger (finances & infrastructures). Leurs interlocuteurs rappellent que, dans beaucoup de paroisses, le Diocèse se voit contraint de regrouper ses activités. Ainsi, sur les 400 paroisses que comptait le département, seules 48 sont conservées. Ils confirment alors la volonté de maintenir la paroisse de Pleudihen-sur-Rance, qui regroupe déjà celles de Saint-Hélen et de La Vicomté-sur-Rance. De ce fait, et malgré la crise Covid qui a fortement impacté son budget, le Diocèse des Côtes-d'Armor s'estime prêt à participer financièrement à la remise en état du Presbytère dans le but d'en refaire un « lieu de vie à part entière ». L'économiste évoque la possibilité de prendre en charge un montant jusqu'à 350 000 € sous la seule réserve que la Paroisse ait la garantie que ces travaux, une fois réalisés, ne remettent pas en cause l'occupation du bâtiment.

Le Père Benoît insiste sur le projet qui vise à permettre de l'héberger, lui, mais également d'autres personnes, à l'image des 4 jeunes étudiants venus passer le temps du confinement sur la commune pour rendre service et s'impliquer dans des actions solidaires. M. Blin précise que, compte-tenu du contexte, il est indispensable de convenir d'un bail emphytéotique pour envisager une participation financière aussi forte. Nous convenons avec eux d'en faire part dès que possible au Conseil municipal avant d'engager toute démarche.

C'était donc le but de cette première information en conseil qui a permis de répondre à plusieurs interrogations d'élus. L'établissement d'un bail emphytéotique entre la Commune et la Paroisse implique que l'usage reste, comme c'est le cas actuellement, pour la Paroisse. La propriété demeure bien communal. Ce bail serait assorti d'une convention d'occupation du jardin du Presbytère permettant de continuer l'ouverture au public. Il serait d'une longue durée. Dans l'hypothèse où, la Paroisse cesserait toute activité, la Commune récupérerait aussitôt l'usage du bâtiment restauré. Les élus seront amenés à débattre dans un prochain Conseil municipal du principe de ce bail et de son opportunité ou non.

« De nouveaux éléments ont été portés à la connaissance des élus lors du Conseil du 17/12. Ils feront l'objet d'un compte-rendu dans un prochain Pleudihen Village ».

DIVERS - Label 4^e Fleur. Le jury du Comité National Villes & Villages Fleuris a confirmé notre 4^e Fleur et nous attribue le **Prix National de « la Diversité végétale »**. Bravo à toute l'équipe de Sébastien Boucher : Loïc, Patrick, Alban, Michel et Morgan.

DIVERS - Maison de retraite. Laurent Durnerin, Conseiller délégué aux affaires sociales et à la solidarité, informe d'un dispositif pour accompagner le personnel de l'EHPAD La Consolation durant les week-ends. Des élus et membres du CCAS assurent l'accueil des familles pour libérer le personnel. Pour des raisons sanitaires, une seule visite est permise au même moment, pour une durée de 30 minutes sur rendez-vous. Ce protocole est apprécié du personnel et des familles. Nathalie Prié, Adjointe au Maire, rappelle également la reprise de la cellule de veille sanitaire durant le second confinement, en coordination avec l'association Soleil et Sourires.

ASSOCIATION
des parents d'élèves

**ECOLE ENTRE TERRE ET MER
Papiers, s'il vous plaît !**

Pour récolter des fonds pour le financement des projets, l'Association des Parents d'Elèves de l'école Entre Terre et Mer reconduit l'opération de collecte de papier. **Une benne est mise à disposition jusqu'au 20 janvier sur le parking communal, près des Celliers Associés (Val de Rance).** Merci pour votre participation.

ASSOCIATION
« Demain ça commence aujourd'hui »

Vous avez déjà vu sans doute ces macarons scellés dans le sol qui nous rappellent que tout déchet sauvage finit inévitablement par polluer l'océan, ou le sol. Souvent initiées au sein de groupes scolaires ou citoyens les "clean walk" sont des marches d'un genre un peu particulier qui permettent de nettoyer le milieu naturel en ramassant les déchets croisés sur le passage. Sans attendre ce type de rassemblements, compliqués à mettre en place avec les mesures sanitaires nous pouvons tous proposer en famille, entre amis ou collègues d'amener un sac poubelle et des gants lors d'une ballade et d'en profiter pour ramasser les déchets. C'est à cette période de l'année qu'ils "remontent" à la surface ou fleurissent sur les berges en raison des fortes pluies. Evitez les bords de route passants, pour la sécurité de tous et si des enfants vous accompagnent restez auprès d'eux parce qu'ils peuvent être confrontés à des déchets dangereux. N'oubliez pas bien sûr ensuite de tout trier avant la collecte finale. Bonne clean walk (marche propre) à tous !

**MISSION LOCALE
DU PAYS DE DINAN**

Les rendez-vous de la mission locale

**Lundi 18 janvier – 9h ou 10h30
LES MÉTIERS DES SERVICES
À LA PERSONNE**

16-25 ANS Soigner, aider, accompagner, rendre service... les métiers des services à la personne offrent de réelles perspectives d'emploi et permettent de s'épanouir dans une relation de services auprès de personnes fragiles, d'enfants ou de familles souhaitant soulager leur quotidien. A temps plein ou temps partiel, au domicile ou en structure, accessibles avec différents niveaux de qualification, les possibilités sont nombreuses.

Au programme : présentation des métiers et témoignages de professionnels. **Participez à cette réunion d'information pour découvrir ou mieux connaître ces métiers.**

**2 créneaux au choix (9h00/10h30 ou 10h30/12h00).
Inscription au 02.96.76.51.51**

BREIZHGO **DONNEZ VOTRE AVIS
SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT**

La Région Bretagne interroge **jusqu'au 24 janvier 2021**, les usagers sur la qualité de service des cars et trains du réseau de transport BreizhGo via l'adresse :

<https://www.breizhgo.bzh/a-votre-rencontre>.

Chaque contribution fera l'objet d'une analyse et sera intégrée dans un compte rendu diffusé à l'ensemble des participants.